

ÉDITO

À la rentrée 2013, près de 77 000 élèves débutaient leur année scolaire dans le premier et le second degré en Guyane. Ce sont 18 000 élèves de plus qu'il y a dix ans. La croissance démographique et une scolarisation de plus en plus importante expliquent la forte hausse des effectifs d'élèves. Dès lors, l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique représente un véritable défi. Suivre ces évolutions de façon rapprochée est devenu une nécessité. C'est pourquoi le Rectorat, l'Irig-Defis et l'Insee se sont engagés dans un partenariat à long terme afin qu'un portrait du système scolaire guyanais soit dressé à intervalles réguliers.

Ce second ouvrage de « l'état de l'école en Guyane » sert de support au suivi des politiques publiques mises en place sur le territoire. Il permet d'apprécier les progrès réalisés par l'Académie entre les deux exercices. Cette publication constitue une déclinaison de la publication nationale de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance qui exerce une fonction statistique et d'expertise auprès du ministère de l'Éducation nationale.

Le Rectorat trouve dans cette publication le socle nécessaire pour mener à bien le nouveau projet académique 2014-2017 et l'ensemble des opérations engagées à ce titre. Car mettant en lumière les réussites et les défaillances du système éducatif, elle permet d'ajuster au quotidien les politiques éducatives, d'en suivre les progrès et de mesurer le chemin à parcourir.

Le partenariat noué entre le Rectorat de Guyane et l'Insee aux Antilles-Guyane est inscrit dans un accord cadre basé sur le partage de connaissances. Les savoirs et expertises de chacun permettent de produire des analyses utiles à l'action publique. Cette seconde production montre la volonté de l'ensemble des acteurs de poursuivre leur travail partenarial en accord avec ce principe.

Le Recteur de Guyane

Philippe LACOMBE



Le Directeur de IRIG DEFIS Guyane

Denis CIMIA



**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Didier BLAIZEAU

